

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1914

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société ESSEX-IVA pour la création du Centre technique de l'émaillage**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagherne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrère, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Brailard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pilon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Pallega, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1914**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Attribution d'une subvention à la société ESSEX-IVA pour la création du Centre technique de l'émaillage**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine sur les projets de recherche et développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais et a voté l'individualisation d'une autorisation de programme à hauteur de 4,5 M€ pour le pôle de compétitivité chimie environnement nommé Axelera.

Axelera a pour ambition d'accélérer la construction d'une filière industrielle et scientifique de dimension internationale conjuguant chimie et environnement et de devenir une référence internationale de l'innovation dans le domaine chimie-environnement. Les membres fondateurs sont Rhodia, Arkéma, IFP Energies Nouvelles, GDF-Suez et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Chaque année, ces projets de R&D labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat dans laquelle chaque partenaire financeur définit son niveau d'intervention. Depuis 2005, Axelera a initié et coordonné 14 programmes de R&D, soutenus par la Communauté urbaine de Lyon pour un montant total de 6 233 482 €.

En 2007, dans le cadre du 3^e appel à projet lancé par l'Etat au titre du fonds unique interministériel, la Communauté urbaine, par délibération du 9 juillet 2007, a signé la convention-cadre entre l'Etat et les collectivités permettant le soutien des projets Duramat et Valorsite.

Dans le cadre du projet Duramat, focalisé sur le développement de matériaux à moindre impact environnemental dans des secteurs comme les peintures ou l'automobile, la société ESSEX-IVA s'est spécifiquement engagée pour développer une nouvelle gamme de vernis pour le marché des fils de bobinage utilisés dans les moteurs électriques et les transmissions électriques. En aval de ce projet, la société a décidé de regrouper sur un seul site, à Meyzieu, l'ensemble de sa R&D dédiée au développement des machines d'émaillage et à ses process industriels.

Ce projet de Centre technique de l'émaillage constitue un investissement de 1,4 M€ pour les frais d'implantation de laboratoires, bureaux et locaux techniques où seront implantés des bancs d'essais et 4 machines pilotes. Cette unité devrait regrouper environ 12 personnes, dont 60 % de cadres, relevant de différents métiers (thermiciens, électroniciens, automaticiens, etc.).

Afin de soutenir ce projet d'investissement en lien direct avec les projets d'innovation développés dans le cadre du pôle Axelera, notamment Duramat, la société ESSEX-IVA a sollicité la Communauté urbaine pour obtenir une aide financière.

Le montant des investissements à réaliser par l'entreprise s'élève à 1 428 000 €.

Au regard de l'intérêt du projet, il est proposé que la Communauté urbaine apporte une subvention d'un montant de 50 000 €, dans le cadre du régime des aides à l'investissement immobilier accordées aux entreprises en vue de la réalisation de projets de recherche, de développement et d'innovation.

Dépenses (en €)	
acquisition Immobilière	405 000
travaux	719 000
matériel	304 000
Total	1 428 000
Recettes (en €)	
autofinancement	1 378 000
Communauté urbaine	50 000
Total	1 428 000

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 50 000 € au profit de la société ESSEX-IVA dans le cadre de la création du centre technique de l'émaillage labellisé par le pôle de compétitivité Axelera,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la société ESSEX-IVA définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n° 1553 le 11 mai 2009 pour la somme de 4 500 000 € en dépenses.

4° - **La dépense** d'investissement sera imputée sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2011 - compte 204 200 - fonction 90 - opération n° 1553.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.